

Sujet : [INTERNET] Réouverture de la carrière de grès rose d'Erquy

De : (

Date : 11/03/2021 19:32

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

Monsieur le Préfet,

Je tiens par la présente vous faire part de mon total soutien à la démarche visant à permettre la reprise de l'exploitation, restreinte et raisonnée, de la carrière de grès rose d'Erquy.

Une telle réouverture est en effet indispensable à la mise à disposition des chantiers locaux d'un matériau unique, qui donne à la ville d'Erquy sa couleur si particulière, et qu'aucun granit ne saurait remplacer.

Je pense même que le quartier de Tu-es-Roc, si ce n'est la commune toute entière, mériteraient de faire l'objet d'un classement protecteur, imposant pour tout ou partie l'usage de cette pierre si particulière.

Vous souhaitant bonne réception de ce message, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus parfaite considération.